

Le bassin du Mès et ses caractéristiques estuariennes

par Y. MAILLARD*

Les grands marais associés au traict de Mesquer forment la limite Nord de la presqu'île guérandaise. Ils occupent une large dépression abondamment comblée par des alluvions récentes auxquelles s'ajoutent parfois de petites formations tourbeuses. Suivant l'axe Est-Ouest, il en résulte un ensemble marécageux bien individualisé, que le seuil de Saint-Lyphard isole des marais briérons tout proches. Dans le sens Nord-Sud, la dépression apparaît dotée de petites vallées annexes également remblayées et plus ou moins subdivisées. L'hydrographie reflète leur distribution à partir de deux grandes lignes de reliefs : les collines de Mesquer et de Guérande au Sud, celles d'Assérac et d'Herbignac au Nord. La totalité du bassin versant couvre environ 15 000 ha. Le Mès est le seul fleuve côtier « d'entre Loire et Vilaine » à posséder une telle ampleur. Sa source se situe au cœur même du pays guérandais, à l'étang de Crémeur en Guérande. Par contre, les principaux affluents de sa rive droite n'appartiennent pas vraiment à la presqu'île. L'un d'eux descend directement des coteaux de la Vilaine.

AMPLEUR DES INFLUENCES MARITIMES

Au cours du cycle hydrologique annuel, les apports d'eau douce dont bénéficie le Mès sont relativement faibles (du fait du climat océanique à tendance « sèche » qui caractérise la presqu'île guérandaise et spécialement sa périphérie dunaire et salicole) comparativement à l'influence des masses d'eaux marines dont la pénétration dans les étiers se trouve favorisée par la faiblesse des pentes hydrauliques et les faibles niveaux des grands marais du bassin (cote moyenne des terrains inférieure à 2,50 m NGF).

Le « zéro » des cartes marines françaises a été mentionné sur la figure 1. Rappelons que, par convention, ce zéro correspond à une très grande basse mer de coefficient 120, tandis que le zéro des cartes terrestres (Nivellement Général de la France) se réfère au niveau moyen de la mer au marégraphe du vieux port de Marseille. L'écart entre les deux systèmes de cotation, CM

* Laboratoire de Zoologie, U.E.R. des Sciences de la Nature, B.P. 1044, 44037 Nantes Cedex.

et NGF, varie en chaque point du littoral français, selon l'importance locale des phénomènes de marée. Par exemple, il est de 3,03 m au port de Saint-Nazaire, la relation étant : 0 m CM = - 3,03 m NGF.

Par ailleurs, le maximum théorique des grandes pleines mers correspondantes se situe alentour de 6 m CM, soit 2,97 m NGF. Quelle que soit la valeur précise de ce niveau dans la rade de Pont-Mahé, son importance n'apparaît absolument pas extrapolable aux marais de Pontpas, ceux-ci bénéficiant de l'influence modératrice exercée par le traict et les étiers qui le prolongent (freinage des courants de flot causé par un important phénomène de « frottement » hydraulique étroitement lié à la morphologie des axes de circulation, leur état d'envasement, leur tracé, etc.). Les vents peuvent également amplifier ce freinage (vents d'E.) ou, à l'inverse, l'atténuer (tempêtes d'O.-N.O.).

ZONATION DU BASSIN

Nous nous limiterons à une simple énumération des grandes caractéristiques du réseau hydrographique et de son cadre naturel ou imposé par l'homme.

1^o HAUT BASSIN : sources et ruisseaux avec intercalation de mares et d'étangs. Apparition fréquente de zones asséchées au cours de l'été et de l'automne. Eaux douces soit stagnantes soit avec courant toujours orienté selon la pente générale du talweg. Courtes portions avec courant vif au déversoir de certains étangs. Paysage d'aspect bocager, parfois très altéré par le remembrement. Le ruisseau est souvent transformé en simple fossé contribuant aux délimitations parcellaires. Les prés ainsi drainés peuvent apparaître plus ou moins inondés en hiver et au printemps.

2^o VALLÉE MOYENNE : vaste territoire géré par le syndicat des marais de Pontpas et regroupant des prés-marais plus ou moins aménagés en vue de l'élevage. Les parties les plus basses (facilement inondables) demeurent en roselières exploitées ou non. Hydrographie fortement simplifiée par des travaux destinés à un meilleur drainage axial direct des terrains (canaux rectilignes aboutissant aux étiers ; ceux-ci, normalement sinueux, ont été parfois localement rectifiés). L'assèchement des anciens « étangs » de Pontpas, système lagunaire un peu comparable au modèle briéron, constitue le plus important de ces aménagements. Eaux fortement saumâtres, au moins durant une bonne partie de la saison sèche. Régime estuarien (cf. chapitre suivant) entièrement libre du fait de l'absence de vannages. L'adoucissement des eaux est tributaire de la pluviométrie. Il est maximum lors des crues d'hiver ou de printemps qui couvrent les marais les plus bas.

3^o BASSE VALLÉE (ZONE SALICOLE) : Les caractéristiques de structure et d'exploitation des salines sont analogues à celles décrites pour les marais de Guérande : les eaux des étiers circulent librement entre les digues de protection des marais salants, chacun de ceux-ci étant doté de petits vannages permettant l'admission et l'évacuation des eaux nécessaires à sa gestion. Beaucoup de salines sont néanmoins abandonnées. D'autres sont ré-utilisées. Ainsi, les marais salants les plus proches du traict ont été ré-aménagés en claires ostréicoles (affinage et verdissement des huîtres). A l'opposé, à l'extrémité amont de certains étiers, s'observent quelques reconversions sous forme de réservoirs d'irrigation en relation avec les apports d'eau douce disponible (irrigation de cultures de maïs).

4^o LE TRAICT : comparativement à celui de Guérande, le traict de Mesquer apparaît plus envasé. Le jusant y fait apparaître un ensemble d'étiers (correspondant à ceux de la zone salicole) le long desquels se répartissent des parcs conchylicoles : parcs à huîtres creuses surtout ; des parcs à moules s'observent dans la partie la plus occidentale du traict, plus proche de la mer et de la baie de Pont-Mahé où les bouchots sont nombreux. Le régime des eaux du traict est peu dissociable de celui des étiers de la zone salicole. Il s'agit d'eaux marines ou faiblement dessalées constamment en mouvement (courants de marée). Les plus fortes dessalures correspondent aux phases de décrue du Mès sur les marais de Pontpas. Ces périodes sont elles-mêmes tributaires des cycles de marée de mortes-eaux (cf. chapitre suivant).

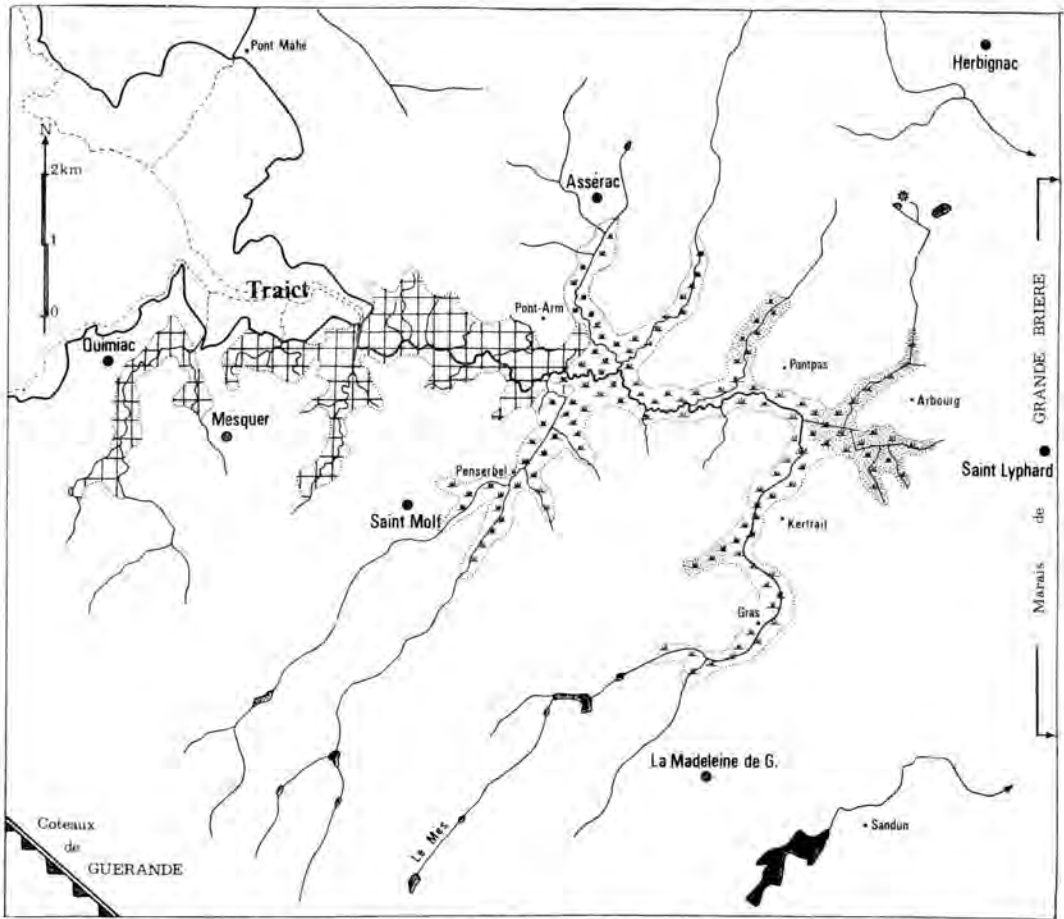


Fig. 1. — Grandes zones du bassin du Mès ; délimitation schématique : traict, zone salicole (hachures quadrillées), marais de Pontpas (les anciens « étangs » ont été indiqués par des ponctuations en surcharge) et haut-bassin (astérisque : laiterie de La Gassun).

Le traict de Mesquer associe donc les particularités d'une petite baie maritime de type « ria », étroite et profonde, à celles d'un estuaire principalement constitué de marais plus ou moins asséchés (marais de Pontpas). La zone salicole qui s'intercale dans ce grand ensemble, est assez peu affectée par les dessalures, l'activité salinière intervenant au cours des mois les plus secs, c'est-à-dire lorsque les eaux marines tendent à pénétrer le réseau hydrographique des marais de Pontpas.

REGIME DES EAUX

Mis à part les parties endiguées de la zone salicole, l'hydrologie du bassin du Mès apparaît fondée sur le libre antagonisme des eaux douces et des eaux marines, du fait de l'absence de vannages. Les faibles dénivelés de la majeure partie du réseau hydrographique (canaux et étiers des marais de Pontpas, étiers de la zone salicole) et les fortes variations de l'importance saisonnière du ruissellement, conditionnent un régime hydrologique

complexe, de type estuarien. Ce régime est sujet à de fortes variations à la fois dans le temps (cycle des saisons, cycle des marées) et dans l'espace (du fait de l'ampleur du système marécageux concerné par ces variations). En effet, trois grandes catégories de variables interviennent conjointement, souvent avec des contradictions apparentes (cf. tableaux) :

1°) FLUCTUATIONS DU NIVEAU (N) :

Durant la saison sèche, elles sont en corrélation avec celles de la marée dans le traict selon une série cumulative de décalages horaires progressant d'Ouest en Est, de l'océan jusqu'aux secteurs les plus reculés des marais de Pontpas. Dans les secteurs les plus distants du traict, les variations les plus sensibles de N apparaissent davantage rythmées sur l'alternance mortes-eaux-vives-eaux que sur le cycle biquotidien. En dehors de la période d'étiage, et notamment lors des crues d'hiver ou de printemps, ces divers modes de variations subsistent et tantôt favorisent le « déchâlage » ou la décrue, tantôt freinent l'évacuation des masses d'eau en surplus (cf. tableaux 3 et 4).

2°) VARIABILITÉ DES COURANTS (C) :

A certains moments, les deux facteurs C et N peuvent sembler en complète opposition. Par exemple, le niveau des eaux continue de monter alors que le courant est devenu descendant. De tels phénomènes sont habituels dans les systèmes estuariens, dans toute la zone d'influence directe ou indirecte de la marée. Les diagrammes schématisés sur les tableaux 1 à 3 soulignent également trois autres caractéristiques :

— les masses d'eau présentes dans les étiers sont constam-

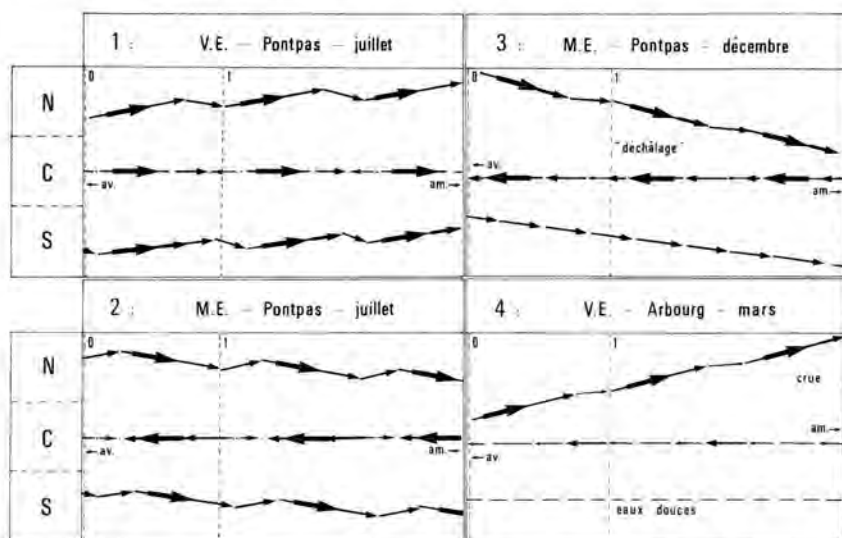


Fig. 2. — Variations qualitatives du niveau, des courants et de la salinité (N, C, S) observées sur le Mès à Pontpas et sur le canal principal de « l'étang » d'Arbourg, en liaison avec les marées.

am., amont ; av., aval ; M.E., mortes-eaux ; V.E., vives-eaux ; de 0 à 1, durée d'une marée. Les fléchages indiqués visent à restituer le sens des variations et, très schématiquement, leur importance relative.

ment en mouvement. Il n'y a jamais d'étale. Lors de l'inversion, le courant faiblit et change de sens en quelques minutes ;

- en un point donné, le courant de « marée » et celui de « déchâlage » qui lui succède, apparaissent le plus souvent très inégaux en vitesse, débit, durée, etc. ;
- sur de grandes portions d'étiers, certains cycles de marées peuvent intervenir sans déterminer de variations du sens du courant.

Enfin, il convient de signaler qu'au cours de la période sèche, les courants de marée cheminent fort loin dans les canaux des marais de Pontpas tout en y subissant un freinage considérable. Comme pour les fluctuations de N, le régime des courants dans ces zones extrêmes, apparaît alors essentiellement influencé par l'alternance des cycles de M.E. et de V.E.



Le Mès à Pont-Arm

(Photo G. Commarieu)

3°) VARIATIONS DE SALINITÉ (S) :

La salinité est évidemment le facteur chimique le plus représentatif dans les milieux estuariens plus ou moins saumâtres qui font l'objet de cette étude. En un point donné du réseau étudié, l'analyse des salinités au cours du cycle annuel fait apparaître des variations cumulatives à progression plus ou moins discontinue, croissante ou décroissante selon le type de cycle de marées, principalement au cours de la période sèche (tableaux 1 et 2). En hiver et au printemps, l'étendue des zones saumâtres s'amoindrit (tableaux 3 et 4) en proportion des apports pluviométriques. Par ailleurs, en toute saison, des gradients de salinité apparaissent sur le réseau hydrographique. Ils sont le plus souvent décroissants à partir du traict (toute l'année) et à partir de quelques secteurs lagunaires (saisonnièrement). En l'état hydraulique



Le Mès à Pontpas (premier plan) ; au fond, pacages inondés (mars 1974)

(Photo Y. Maillard)

actuel des marais de Pontpas, ces zones lagunaires correspondent surtout à des portions du Mès et de ses canaux annexes, localement surcreusées à l'occasion de travaux de curage. Elles se situent principalement en amont de Pontpas et résultent de l'assèchement des anciens « Etangs » et « Brières » dont les noms caractérisent la toponymie de tout ce secteur.

L'amplitude annuelle des variations de salinité apparaît considérable :

Pont-Arm : 1,7 ‰ (13.05.1973) ; 34,2 ‰ (17.09.1973).

Penserbel : 0,8 ‰ (13.05.1973) ; 33,2 ‰ (17.09.1973).

Pontpas : 0,8 ‰ (16.02.1973) ; 26,3 ‰ (17.09.1973).

Kertrait : 0,2 ‰ (16.02.1973) ; 30 ‰ (17.09.1973).

Ces quelques valeurs de salinité totale notées sur le Mès et sur le ruisseau de Saint-Molf, révèlent une amplitude annuelle moyenne voisine de 30 ‰, même dans des zones très reculées : à Kertrait, l'effet des marées de V.E. de la fin de l'été se fait sentir plus durablement qu'à Pontpas (où la salinité a dû, pendant quelques jours, atteindre des valeurs au moins égales à celle notée à Kertrait le 17 septembre). Il en résulte une inversion temporaire du gradient de salinité entre les deux stations.

En de rares occasions semble-t-il, l'amplitude journalière de salinité peut atteindre des valeurs proches de celles de l'amplitude annuelle. Ainsi le 19.11.1972 (début de cycle de V.E. : coefficients 85 et 90), les variations observées font suite à l'évacuation d'une importante masse d'eau douce due à une brève période de fortes pluies :

Pont-Arm : 5,1 → 30,3 ‰ soit A = 25,2 ‰

Penserbel : 2,7 → 17 ‰ soit A = 14,3 ‰

Pontpas : 3,7 → 4,8 ‰ soit A = 1,1 ‰

Kertrait : 6,7 → 6,6 ‰ soit A = 0,1 ‰

Cependant, en règle générale, la plupart des amplitudes journalières semblent inférieures à 10 ‰ dans le réseau hydrographique des marais de Pontpas. L'exemple du 1.08.1973 (coefficients 103 et 101, en période d'étiage) fait même apparaître des valeurs nettement plus faibles :

Pont-Arm : 29	→	34,1	‰	soit A = 5,1	‰
Penserbel : 27,2	→	32	‰	soit A = 4,8	‰
Pontpas : 20,5	→	25,4	‰	soit A = 4,9	‰
Kertrait : 2,2	→	2,5	‰	soit A = 0,3	‰

GRANDES CARACTERISTIQUES BIOLOGIQUES

En liaison avec les conditions hydrologiques qui viennent d'être résumées, une analyse même succincte de la flore et de la faune associées au milieu aquatique, peut à elle seule, faire ressortir l'ampleur des influences marines. Dans le cadre de cette brève présentation générale du bassin du Mès, les exemples cités se rapporteront essentiellement aux quatre stations présentées au chapitre précédent (Pont-Arm, Penserbel, Pontpas et Kertrait).

En tout premier lieu, d'importants indices peuvent être fournis par l'observation de la flore aquatique (présence de *Fucus* en place, à Pont-Arm, abondance des *Ruppia* à Kertrait) ou des halophytes représentées sur les berges et sur les terrains plus ou moins salés, situés en zone d'influence estuarienne ou marine. Ces halophytes sont en effet abondantes jusqu'en amont de Penserbel ou jusqu'à Pontpas, avec une diversité maximale dans les secteurs les plus proches du trait, spécialement dans la zone salicole et aux abords immédiats de celle-ci (1).

En ce qui concerne la faune aquatique, les indices sont également nombreux et se répartissent très diversement à l'intérieur du réseau hydrographique des marais de Pontpas, c'est-à-dire de Pont-Arm jusqu'en amont de Gras sur le Mès. Ainsi de très nets gradients de répartition caractérisent certains éléments de la faune du fond, spécialement les organismes fixés ou peu mobiles, installés sur les supports disponibles (pierres, bois, parties immergées des ouvrages d'art, végétation, épaves, etc.) ou encore les espèces vivant à la surface ou dans l'épaisseur des vases présentes au fond ou sur le bord des étiers. Deux exemples des plus typiques, illustrent bien cette notion de gradient :

— le Ver Annélide polychète *Nereis diversicolor*, bien caractéristique des vases estuariennes, est en abondance sensiblement décroissante de Pont-Arm à Pontpas ;

— le Mollusque gastéropode *Hydrobia ulvae*, abondamment représenté en milieu estuarien, sur la vase et sur des supports variés, disparaît en aval de Pontpas. Une espèce proche, *H. (Potamopyrgus) jenkinsi*, le remplace plus en amont et notamment dans le secteur lagunaire de Kertrait où les peuplements apparaissent particulièrement denses.

En outre, des cycles saisonniers plus ou moins étroitement liés à certains cycles de marées, caractérisent la biologie des divers éléments de la faune du fond. En un point donné du réseau hydrographique, l'activité de chaque espèce est en effet tributaire des conditions hydrologiques. Un exemple caractéristique est fourni par « l'antagonisme » Chironomides - Sphéromes observable à Pontpas :

— jusqu'aux dernières marées de mortes-eaux de juillet, les Chironomides (Insectes Diptères) apparaissent actifs (pontes, larves), à l'inverse, le Crustacé Isopode *Sphaeroma rugicauda* demeure surtout dissimulé sous les pierres ou parmi les racines de la végétation du bord ;

(1) cf. articles du *Penn ar Bed*, n° 25 (1961), sur « la flore du littoral » ainsi que l'article de M. GODEAU et sa bibliographie, dans le précédent numéro.



La vallée du Mès, au niveau de Kertrait ; au premier plan, douves-annexes orientées perpendiculairement au Mès.

(Photo Y. Maillard)

— au cycle de marées de vives-eaux qui suit, l'activité de ponte des Chironomides est suspendue, tandis que les Sphéromes quittent leurs abris et manifestent une grande activité.

L'exemple de gradients spatio-temporels souvent complexes, nous est surtout fourni par les divers éléments de la faune circulante (poissons, plancton, organismes en dérive, etc.) dont les déplacements constants, périodiques ou occasionnels, sont plus ou moins étroitement conditionnés par le régime des courants. Le crabe *Carcinus maenas* ou les Sphéromes déjà cités, constituent le type même des espèces utilisant la dérive pour se propager saisonnièrement dans le réseau hydrographique. Ainsi, les marées d'équinoxe d'automne font apparaître des crabes jusque dans la lagune de Kertrait. En ce qui concerne les poissons, la liste des espèces pénétrant plus ou moins dans les marais de Pontpas correspond à quelques exceptions près, à celle fournie pour les vasières de la zone salicole (cf. article HÉRAL - HUSSENOT - MAILLARD). L'épinoche, les mulets, les bars, le flet et surtout l'anguille, sont les espèces les mieux adaptées au régime estuarien ou lagunaire qui caractérise la majeure partie du bassin du Mès. Les possibilités piscicoles de cette importante zone apparaissent cependant affaiblies par les grands travaux de drainage récemment réalisés (notamment sur le territoire des anciens « étangs » de Pontpas) et par de graves pollutions périodiques dues à l'effluent d'une laiterie qui se déverse précisément dans le plus important de ces bas-marais : « l'étang » d'Arbourg (cf. fig. 1). Par ailleurs, les effectifs de civelles et d'anguilles sont évidemment tributaires de l'affaiblissement de l'effectif actuel de l'espèce au plan européen.

Pour terminer cette rapide présentation hydrobiologique des grandes zones estuariennes du bassin du Mès, il convient de ne pas négliger l'importance de deux grandes composantes faunistiques :

— la faune amphibie, essentiellement représentée ici par des Batraciens Anoures [grenouilles et crapauds (1)] est surtout tributaire du milieu aquatique

au printemps et jusqu'en début d'été, pour la ponte et le développement complet des têtards. Suivant les espèces, les zones de reproduction utilisées chaque année apparaissent localisées soit à la périphérie des secteurs marécageux inondés, soit en des points d'eau douce isolés, parfois minuscules et très proches des étiers (*Pelodytes punctatus*). Les têtards du crapaud *Bufo calamita*, sont les seuls à pouvoir tolérer des eaux légèrement saumâtres.

— la faune entomologique n'apparaît vraiment diversifiée que dans les zones les moins affectées par les courants de marée et par la salinité. Comme pour les vasières, les cobiers et les fares des marais salants dont les principaux éléments de la faune entomologique ont déjà été présentés (cf. article HÉRAL et coll.), l'hydrodynamisme du milieu est le principal facteur limitant, la salinité n'intervient qu'en deuxième position. Dès que celle-ci s'atténue suffisamment, la gamme des espèces représentées apparaît plus variée et aussi plus proche de celle observable dans des eaux douces. Saisonnièrement confrontée à de fortes élévations de la salinité (dans la lagune de Kertrait par exemple), cette faune réagit de façon variée. Deux comportements prédominent : 1°) l'estivation hors du milieu aquatique, dans des zones abritées conservant une certaine humidité (fentes, débris végétaux, réseaux radiculaires, etc.) ; 2°) l'envol vers d'autres points d'eau.

CONCLUSION

Les principales caractéristiques présentées concernent l'hydrologie et la répartition de la faune et visent à préciser l'importance des influences maritimes. Elles soulignent également l'intérêt biologique des zones estuariennes ainsi délimitées (faune en équilibre avec des conditions de vie très fluctuantes, chaque espèce présentant des limites de tolérance bien définies). En outre, malgré la rigueur des contraintes imposées, les peuplements apparaissent souvent très denses, tant en ce qui concerne les organismes peu mobiles (Néréis, Hydrobies) que ceux véhiculés par les courants (Mysidacées, Crevettes, etc.). Ces divers éléments sont les indices d'une bonne productivité biologique, capable de se répercuter directement aux niveaux les plus élevés de la chaîne alimentaire (poissons). Cette capacité de production n'est d'ailleurs pas seulement profitable aux zones estuariennes étudiées. Elle concerne aussi le traict qui bénéficie directement des apports nutritifs dus au Mès, apports dont la conchyliculture tire profit. Enfin, la productivité piscicole du traict apparaît en grande partie liée à la qualité biologique des marais adjacents. Beaucoup d'espèces économiquement intéressantes (Bars, Mulets, Poissons plats) y pénètrent saisonnièrement pour s'alimenter et effectuer une partie de leur croissance. Outre ces divers poissons, l'Anguille demeure l'espèce dominante et la plus apte à tirer le meilleur parti de ces marais que l'homme n'a pas toujours pu aménager ou gérer au mieux des intérêts piscicoles. Le mode d'exploitation traditionnel des vasières des marais salants constitue, à ce propos, un exemple remarquable de gestion équilibrée (cf. article HÉRAL-HUSSENOT-MAILLARD).

Il faut également souligner l'intérêt scientifique et pédagogique du bassin du Mès, étant donné la diversité des conditions écologiques globales ou sectorielles rencontrées, et ici rassemblées dans un périmètre relativement restreint d'autant plus facile à étudier : 9 km séparent en droite ligne Pontpas de la rade de Pont-Mahé et l'intervalle entre Pontpas et Guérande est le même. Le bassin du Mès forme en effet un ensemble hydro-écologique

(1) La liste des espèces représentées dans le bassin du Mès correspond exactement à celle établie pour les marais briérons (cf. *Penn ar Bed*, n° 71, 1972).



« Etang » d'Arbourg inondé (mars 1974)

(Photo Y. Majillard)

original. Le système estuarien « miniaturisé » et très ramifié qui caractérise les *marais de Pontpas*, y apparaît associé à un *traict*, avec intercalation d'une importante *zone salicole* de ce fait sensiblement différente de celle du bassin de Guérande-Le Croisic.

L'absence de vannages est la caractéristique fondamentale de cet ensemble. En effet, tous les marais de notre côte atlantique, de la Vilaine à la Gironde, apparaissent isolés de la mer par de puissants vannages, la règle communément suivie étant de barrer les étiers le plus près possible de leur débouché océanique. Avec le bassin du Mès, on se trouve dans une situation de libre communication, très profitable du point de vue biologique et piscicole (1). La situation est comparable à celle de nombreux fleuves côtiers bretons, à cette différence près qu'ici se trouvent réunies des surfaces marécageuses relativement vastes et de grandes zones salicoles encore actives.

En outre, comme originalité supplémentaire du bassin du Mès, il convient de citer les « étangs » de Pontpas, système lagunaire dont l'aspect actuel n'est pas sans évoquer celui des « Brières » du bassin du Brivet tout proche. On retrouve ici les avantages d'un ensemble miniaturisé, susceptible d'aider à la compréhension de l'évolution récente des marais briérons, avant et après mise en place des vannages les isolant de l'influence maritime.

Les références bibliographiques à consulter se limitent à celles citées en notes de bas de page, le présent article n'étant qu'un élément d'une étude plus complète qui sera prochainement publiée dans le Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France.

(1) cf. G. LE FÈVRE - LEHOERFF (1973) - L'aménagement des estuaires de Bretagne ; problèmes posés par la construction de barrages. *Penn ar Bed*, n° 72, pp. 30-41.

Index des termes locaux cités dans les différents articles

par M. HÉRAL et P. LEMONNIER

(suivre sur le plan de saline *in* article de LEMONNIER & HÉRAL)

ADERNES : compartiments d'échauffement et de réserve d'eau pour les œillets.
ALGIR : vider la saline des eaux de pluie.

BONDRE : dernières ramifications de l'étier.

BONDREAU : petite bondre.

COBIER ou GOBIER : réserve d'eau où s'effectue principalement la décan-
tation.

COMERADURE : dispositif de régulation de l'eau à l'entrée du tour de
saline (par planche ou par cuy).

CUY ou CUI : busage de bois, de fibrociment, etc., fait communiquer deux
bassins.

DLIVRE ou DELIVRE : canal d'alimentation des œillets.

DOUCAIN : eau de mer dessalée par apport d'eau douce.

DOURER : introduire l'eau du dlivre dans l'œillet en enlevant soit une
ardoise soit une planchette.

ETIERS : ils permettent l'alimentation en eau de mer des vasières des marais
salants lors des marées hautes de vive eau.

FARES ou PHARES : premières surfaces d'échauffement de la saline.

FOSSES : talus qui séparent les salines.

FOIRATS, FOIRAS ou FOIRADS : salicornes qui poussent dans les salines.

FRICHE ou FROST : marais salants abandonnés, colmatés, colonisés par la
végétation.

GUIFFRE : canal de liaison entre dlivre et tour ou entre dlivre et cui de
saline.

LADURE : élargissement du pont, de forme circulaire, situé au milieu des
grands côtés des œillets sur lesquels on rassemble la récolte quotidienne.

LAVRAILLE ou LAVRETTE : vanne à clapet.

LIMU : ensemble des Algues qui constituent un feutrage sur la vasière.

PELLUET : voir fig. 2 *in* article « Les réservoirs à poissons ».

PONTS ou BOSSIS : levées de vase sèche entre les compartiments de la
saline.

POISSONNAGE : capture des poissons après assèchement des raies.

PUYCENTRE ou PICENTRE : pied du talus.

RACUY ou RACUI : petit barrage assurant l'évacuation du trop plein d'eau
de la saline permettant d'algir.

RAIE ou RAYE : voir fig. 2 *in* article « Les réservoirs à poissons ».

SALINE CHAUDE : saline dont l'eau est très salée par opposition à une
saline froide dont l'eau est plus douce.

TOUR ou TOUR D'EAU : canal périphérique aux fares amenant l'eau du
cobier ou vasière à la saline.

TRAPPE : désigne le dispositif d'admission d'eau.